

› MOË  
KAN ›

L'évaluation des risques professionnels (EvRP)

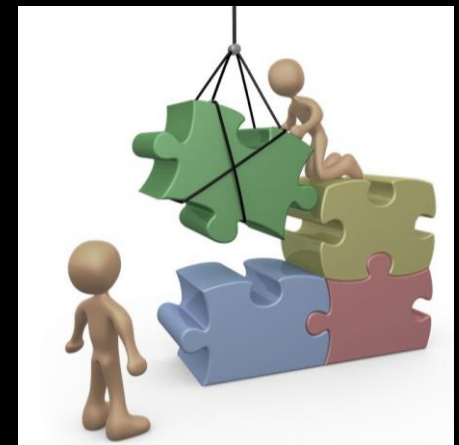
Votre interlocuteur unique,  
Pour le management de la santé  
et de la sécurité au travail

# POURQUOI MENER UNE MISSION D'EvRP ?

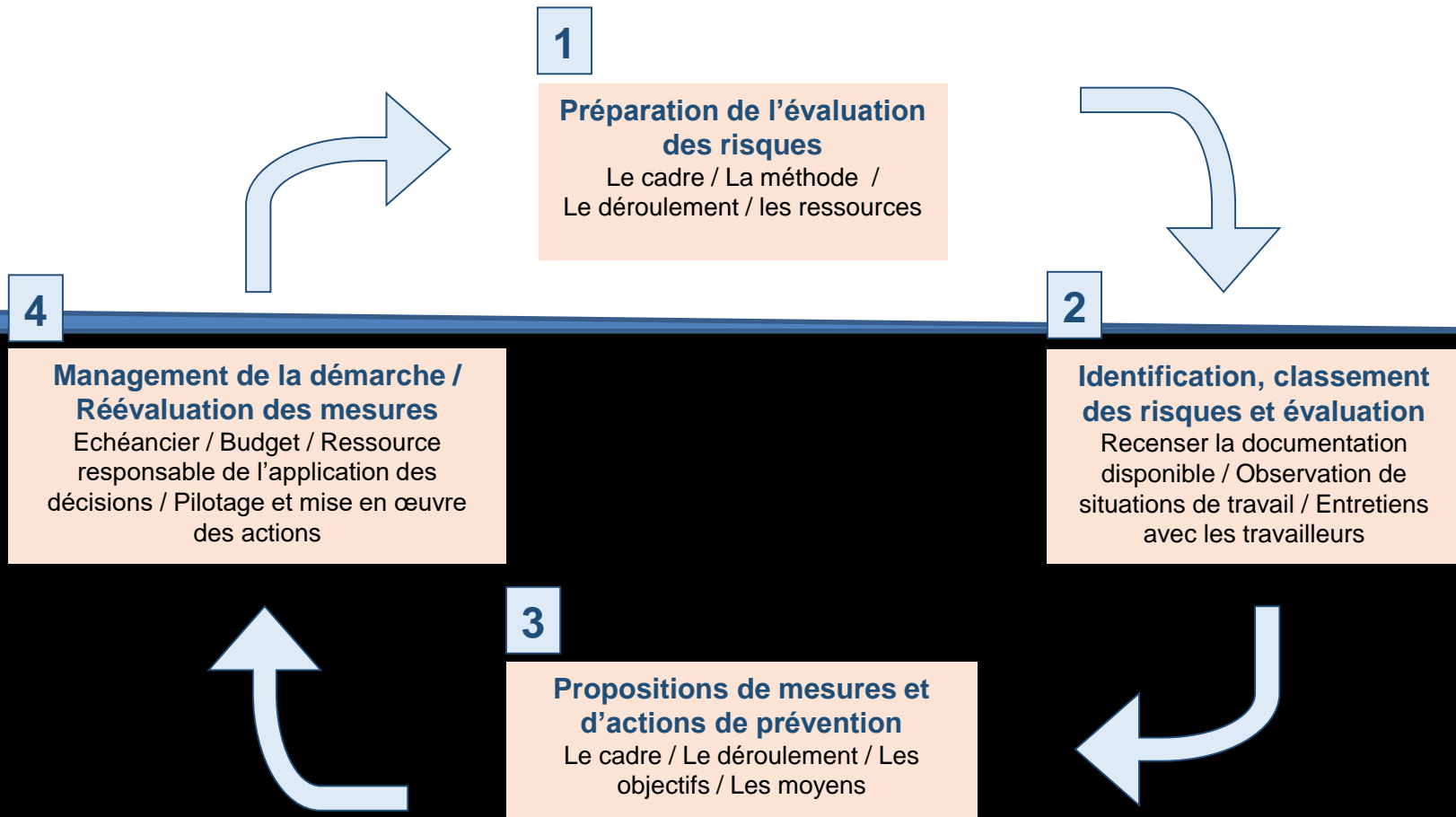
**Dans la perspective de :**

- Répondre aux obligations réglementaires ;
- Préparer un outil au service du management de la santé et de la sécurité au travail ;
- Construire et/ou d'améliorer la qualité de vie au travail.

**Moe-Kan** s'engage à vos côtés pour les missions d'EvRP



# COMMENT MENER CETTE MISSION ?



# POURQUOI CHOISIR MOE-KAN ?

**Le chef d'entreprise utilise des outils adaptés à sa situation** (organisation, taille, nature des activités, ...).

**L'entreprise s'organise pour être autonome dans sa démarche.**

**Le dirigeant s'appuie pour cela sur des compétences internes, mais peut avoir recours à des ressources externes**, notamment pour développer des compétences en internes.

**Moe-Kan** vous accompagne pour :

- manager les étapes de l'EvRP et le groupe de travail
- la rédaction du Document Unique et du plan d'action annuel.



# COMMENT MOE-KAN VOUS ACCOMPAGNE ?

**La réglementation nous dit que** « *L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs.* » (Article L4121-1 du code du travail)

**Mais aussi que** « *il incombe à chaque travailleur de prendre soin, en fonction de sa formation et selon ses possibilités, de sa santé et de sa sécurité ainsi que de celles des autres personnes concernées par ses actes ou ses omissions au travail.* » (Article L4122-1 du code du travail)

**Toute l'entreprise, mais chacun dans son champ de responsabilité et d'intervention, est donc dans l'obligation d'être un acteur de la prévention des risques professionnels.**

**Moe-kan va alors être le garant du « faire-ensemble » demandé par les textes en apportant :**

- **Sa capacité** à créer de la cohésion d'équipe autour de cette mission
- **Son expérience** et ses qualifications dans le domaine
- **Son approche structurée**, rigoureuse et pédagogique
- **Son objectivité** par sa posture extérieure à l'entreprise
- **Son respect** de la confidentialité

# COMMENT MOE-KAN VOUS ACCOMPAGNE ?

## Pour cela, Moë-kan peut :

- Accompagner le chef d'entreprise dans la mise en œuvre de son acte d'engagement
  - Animer des rendez-vous d'information ou de présentation aux personnels
  - Proposer la constitution du groupe de travail, et l'animer
- 
- Fournir l'ensemble des outils nécessaires (fiches d'entretien individuels, fiches d'évaluation des risques..)
  - Réaliser les entretiens individuels
  - Réaliser les observations de situation de travail.
  - Accompagner l'entreprise dans le recollement de données (enquêtes internes, statistiques ATMP, fiche d'entreprise, ...)
  - Fournir le tableau de bord document unique et former l'entreprise à son utilisation dans la perspective de son autonomie.



# Nous contacter

MOË-KAN sas

249 rue Irène Joliot Curie  
60610 Lacroix-Saint-Ouen

03 44 76 52 07

06 82 50 47 52

Contact@moe-kan.fr

<http://www.moe-kan.fr/>

<https://www.facebook.com/moekanamo/>